

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Défense Nationale
Commandement de la Gendarmerie Nationale
Deuxième mise en demeure n°02 avant résiliation

Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et en application des clauses contractuelles afférentes au marché N°1468/0055 du 09/04/2015, portant sur l'étude d'adaptation, suivi et contrôle de la réalisation en dur de (60) Logements de la Gendarmerie Nationale à la wilaya de JIJEL conclu avec **BET KHENIFAR RACHID**, dont le siège social Rue A.L.N El-Milia 18300 Wilaya de JIJEL, cette dernière est mise en demeure n°02 pour le non-respect de ses engagements contractuels.

A cet effet, la société **BET KHENIFAR RACHID** est tenue de remédier à ce problème, et d'honorer ses engagements contractuels dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Passé ce délai, des mesures seront appliquées conformément à la réglementation en vigueur.